

# Bilan démographique 2020 : la hausse des décès et la baisse des naissances se poursuivent

Insee Analyses Bretagne • n° 105 • Octobre 2021



La population bretonne est estimée à 3 371 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'année 2020 a été marquée par une hausse des décès et une baisse des naissances, en lien avec la crise sanitaire. Ces variations renforcent les tendances observées ces dix dernières années. Ainsi, après une forte croissance démographique entre 2001 et 2011 (+ 0,9 % par an en moyenne), la population augmente en moyenne de 0,5 % par an depuis 2011. Ce ralentissement est principalement dû au déclin du solde naturel, désormais négatif au niveau régional, tandis que l'excédent des arrivées sur les départs faiblit légèrement.

Le nombre de naissances annuelles a diminué de 16 % depuis 2010. Les deux tiers de cette baisse sont imputables à un moindre nombre d'enfants par femme, l'autre tiers à une diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Inversement, malgré les gains d'espérance de vie à la naissance, le nombre de décès annuels a augmenté de 14 % en dix ans, en raison du vieillissement de la population. L'âge moyen s'élève à 43 ans et trois Bretons sur dix sont aujourd'hui âgés de 60 ans ou plus. Enfin, l'année 2020 est marquée par une baisse historique des mariages en raison de la crise sanitaire.

## Avertissement

Dans le bilan démographique de l'année 2020 publié en avril 2021 [Cazenave, Lardoux, 2021], les événements relatifs à l'état civil survenus en fin d'année n'étaient pas connus et avaient donc été estimés. Ce bilan est ici actualisé à partir des données de l'état civil de l'ensemble de l'année 2020. Les nombres de naissances et décès de 2020 ont ainsi été révisés.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population bretonne est estimée à 3 371 000 habitants, soit une hausse de 12 600 habitants (+ 0,4 %) en un an. Cette augmentation, bien que supérieure à la moyenne nationale (+ 0,2 %), s'inscrit dans un contexte d'affaiblissement de la croissance démographique.

## Une croissance démographique qui ralentit

Après une période de forte expansion démographique entre 2001 et 2011 (+ 0,9 % par an en moyenne), la Bretagne enregistre une croissance annuelle moyenne de sa population de 0,5 % depuis 2011 ► figure 1. La région a ainsi gagné au total 153 000 habitants ces dix dernières années, comparé à 263 000 lors de la décennie précédente.

Cette croissance est inégalement répartie sur le territoire, puisque l'Ille-et-Vilaine compte à elle seule près de 100 000 habitants supplémentaires par rapport à 2011 (+ 0,9 % par an en moyenne) ► figure 2. Dans le même temps, la population du Morbihan a augmenté de 36 000 personnes, soit une

croissance annuelle moyenne de 0,5 %. Les gains de population sont plus faibles dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, avec respectivement 14 000 et 5 000 habitants supplémentaires, soit + 0,2 % et + 0,1 % en moyenne annuelle. Dans les Côtes-d'Armor, la population est même estimée en légère baisse depuis 2018 ► figure 3.

L'évolution de la population dépend à la fois du **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès, et du **solde migratoire**, différence entre

les nombres de personnes qui arrivent dans la région et de celles qui en partent. Depuis 2015, la Bretagne enregistre chaque année plus de décès que de naissances. Il en résulte que le solde naturel est désormais légèrement négatif sur la dernière décennie. L'augmentation de la population constatée entre 2011 et 2021 est donc entièrement due à un solde migratoire positif. Par comparaison, sur la période 2001-2011, le solde naturel s'établissait à + 65 000 et le solde migratoire était estimé à + 198 000 personnes.

## ► 1. Évolution de la population bretonne par département

Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Évolution annuelle 2020-2021 (en %)			Évolution annuelle moyenne 2011-2021 (en %)		
	Total	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées et des sorties	Total	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées et des sorties
Côtes-d'Armor	599 118	- 0,03	- 0,44	0,41	0,08	- 0,28
Finistère	914 301	0,12	- 0,29	0,41	0,16	- 0,16
Ille-et-Vilaine	1 094 636	0,82	0,26	0,56	0,94	0,38
Morbihan	763 103	0,37	- 0,30	0,67	0,48	- 0,13
<b>Bretagne</b>	<b>3 371 158</b>	<b>0,38</b>	<b>- 0,14</b>	<b>0,52</b>	<b>0,46</b>	<b>- 0,01</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>65 235 843</b>	<b>0,17</b>	<b>0,07</b>	<b>0,10</b>	<b>0,34</b>	<b>0,27</b>
						<b>0,07</b>

Source : Insee, recensements de la population, estimations de population, statistiques de l'état civil.

## Nouveau déficit record du solde naturel

En 2020, le solde naturel se creuse encore davantage par rapport aux années précédentes : 4 756 décès de plus que de naissances, comparé à 3 879 en 2019 ► **figure 4**. L'Ille-et-Vilaine est le seul département à maintenir un solde naturel positif (+ 2 810), grâce en particulier au dynamisme démographique du **pôle** urbain de Rennes et de sa **couronne**. À l'opposé, le solde naturel est nettement négatif dans le Finistère (- 2 648), les Côtes-d'Armor (- 2 632) et le Morbihan (- 2 286).

## Dix années de baisse des naissances

En 2020, 30 979 bébés sont nés de mères domiciliées en Bretagne. C'est 428 de moins

qu'en 2019 malgré un jour supplémentaire dû à l'année bissextile. Cette baisse de 1,4 % en une année reste inférieure à celle enregistrée en France métropolitaine (- 2,5 %). Ce constat peut s'expliquer entre autres par un moindre effet de la crise sanitaire sur les naissances du mois de décembre en Bretagne (- 5,2 % contre - 7,0 % au niveau national).

Il s'agit de la dixième année consécutive de baisse des naissances. Le nombre de naissances a ainsi diminué de 1,8 % par an en moyenne depuis 2010. Ce recul est plus marqué dans les Côtes-d'Armor (- 2,4 %) qu'en Ille-et-Vilaine (- 1,1 %).

Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer (par convention, nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année) et de leur fécondité observée. En Bretagne, les deux tiers de

cette baisse sont imputables à une moindre fécondité des femmes, l'autre tiers à la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants ► **figure 5**. La population féminine de 20 à 40 ans, âges où les femmes sont les plus fécondes, a baissé de 4,8 % entre les 1<sup>ers</sup> janvier 2011 et 2021. Parallèlement, l'**indice conjoncturel de fécondité (ICF)** est passé de 2,03 à 1,77 enfants par femme. La baisse de la fécondité enregistrée dans la région sur cette décennie est similaire à celle observée en France métropolitaine, où l'ICF est passé de 2,02 à 1,80.

Au sein de la région, le dynamisme de la population bretillienne aurait pu entraîner un surcroît de naissances de 0,2 % par an. Or celles-ci ont baissé de 1,3 % par an en moyenne sous le seul effet d'une moindre fécondité, passée de 1,98 à 1,74 enfant par femme. La fécondité reste la plus élevée dans les Côtes-d'Armor avec 1,92 enfant par femme, à comparer à 2,18 en 2010. L'ICF est passé dans le Finistère de 1,98 en 2010 à 1,72 en 2020 et dans le Morbihan de 2,09 à 1,84.

L'âge moyen des Bretonnes à la maternité continue de croître pour s'établir à 31,0 ans en 2020, comparé à 30,2 ans en 2010. En 2020, il va de 30,4 ans pour les Costarmoricaines à 31,2 ans pour les Bretillienes.

En Bretagne, 72 % des enfants naissent hors mariage, ce qui constitue la plus forte proportion parmi les régions métropolitaines. Cette part varie de 69,0 % en Ille-et-Vilaine à 75,2 % dans les Côtes-d'Armor.

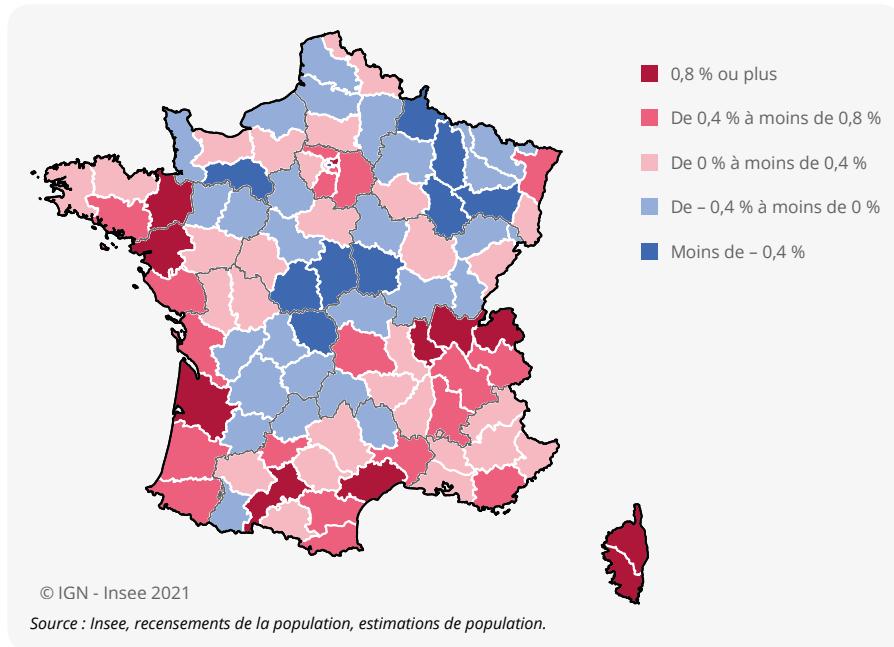
## Une forte hausse des décès malgré des gains d'espérance de vie

En 2020, 35 735 personnes domiciliées en Bretagne sont décédées, soit 449 de plus qu'en 2019. Cela représente une augmentation du nombre de décès de 1,3 % sur un an. Il s'agit de la plus faible augmentation des régions françaises, les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur la mortalité, en particulier, ayant été limitées en Bretagne. Sur cette même période, le nombre de décès en France a augmenté de 56 000, soit une hausse de 9,1 %.

Le nombre de décès dépend à la fois de la structure par âge de la population et des conditions de mortalité du moment. Du fait de l'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années. Il a ainsi crû de 1,3 % par an en moyenne entre 2010 et 2020 ► **figure 6**.

Le nombre de décès aurait pu augmenter encore plus fortement étant donné l'évolution de la structure par âge de la population. Ainsi, avec les conditions de

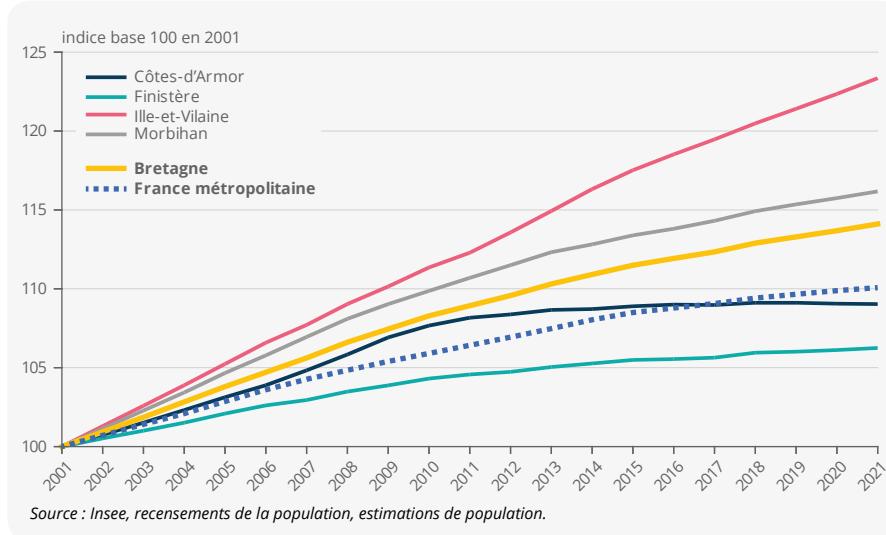
## ► 2. Évolution annuelle moyenne de la population des départements de France métropolitaine entre 2011 et 2021



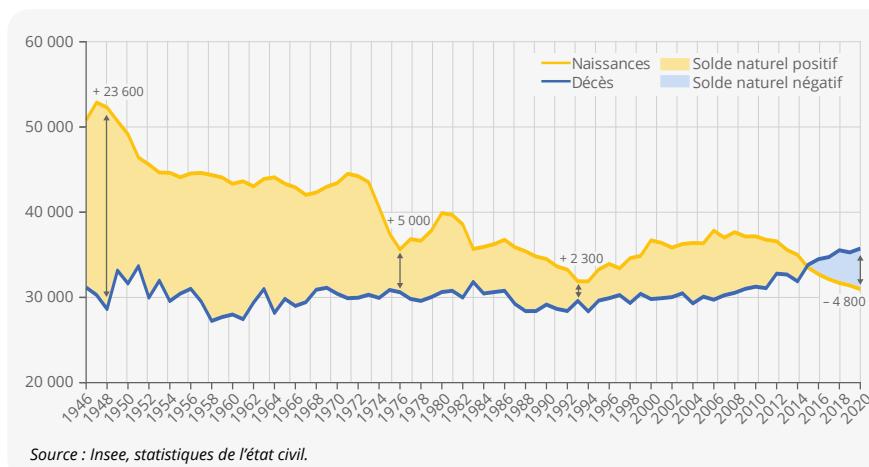
© IGN - Insee 2021

Source : Insee, recensements de la population, estimations de population.

## ► 3. Évolution de la population des départements bretons depuis 2001



#### ► 4. Évolution des nombres de naissances et décès et du solde naturel en Bretagne depuis 1946



mortalité de 2010, il aurait pu atteindre 40 000 en 2020. La diminution des **taux de mortalité** par âge a grandement contribué à contenir la hausse des décès.

En 2020, l'**espérance de vie à la naissance** calculée à partir des dernières données de mortalité disponibles est de 85,4 ans pour les Bretonnes et de 78,8 ans pour les Bretons. Les femmes gagnent 1,2 an d'espérance de vie par rapport à 2010 et les hommes 1,8 an. En outre, la Bretagne est la seule région de France métropolitaine où l'espérance de vie n'a pas été affectée par la crise sanitaire en 2020.

Dans le Finistère, le nombre de décès n'a augmenté que de 0,7 % par an depuis 2010. Dans ce département, les gains d'espérance de vie ont été conséquents, notamment pour les hommes (+ 2,4 ans). Ils ont une espérance de vie de 78,1 ans, les Finistériennes de 84,8 ans.

En Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, la croissance de la population combinée avec l'arrivée de nouveaux habitants âgés aurait pu entraîner une augmentation des décès de plus de 3 % par an. La diminution de la mortalité explique que cette hausse est deux fois moindre (1,6 % par an entre 2010 et 2020). Les Bretilliennes ont une espérance de vie à la naissance de 86,2 ans ; c'est la deuxième plus élevée de France derrière celle des habitantes du Maine-et-Loire. Celle des Morbihannaises est de 85,3 ans. Chez les hommes, les espérances de vie sont de 80,4 ans pour les Bretilliens et de 78,5 ans pour les Morbihannais.

Enfin, alors que l'impact de la structure démographique sur les décès est moins marqué dans les Côtes-d'Armor (+ 2,5 %), l'espérance de vie y progresse plus lentement. Le nombre de décès augmente de 1,5 % par an depuis 2010. Les hommes vivent en moyenne 77,9 ans et les femmes 85,0 ans.

années, cet âge moyen a plus augmenté qu'en France métropolitaine (+ 1,8 an). Sur ce critère, la Bretagne reste toutefois dans le milieu du classement des régions françaises.

Si les Côtes-d'Armor demeurent le département breton le plus âgé avec une moyenne d'âge de 45,2 ans, le vieillissement a été plus rapide dans le Morbihan : + 2,8 ans en dix ans, pour atteindre une moyenne de 44,6 ans. La population bretillienne est la plus jeune de la région (39,9 ans) et celle ayant le moins vieilli (+ 1,7 an en dix ans).

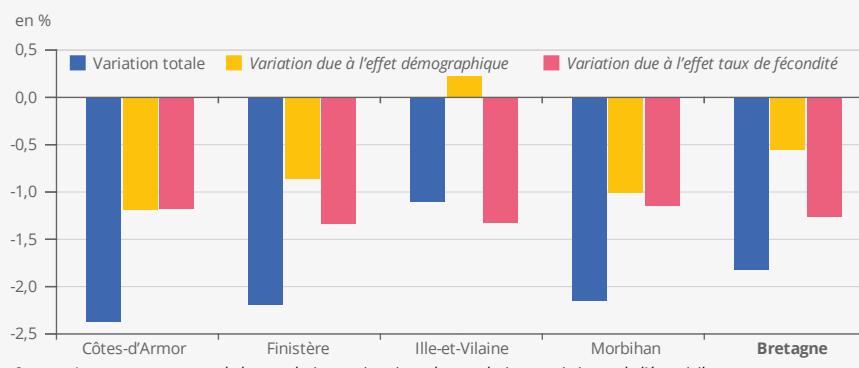
En Bretagne, entre les 1<sup>ers</sup> janvier 2011 et 2021 la part de la population âgée de 60 ans ou plus est passée de 25,3 % à 29,9 %. Les effectifs des 60-74 ans ont plus fortement progressé (+ 32,2 %) que ceux des 75 ans ou plus (+ 11,4 %). En particulier, la population des 65-74 ans a augmenté de plus de moitié en dix ans, passant de 274 000 à 427 000 personnes ► **figure 7**, les *baby-boomers* nés de 1946 à 1955 ayant remplacé les classes creuses des années 1936-1945.

A contrario, les effectifs des jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans ont notablement diminué (- 5,5 %) au cours de la période.

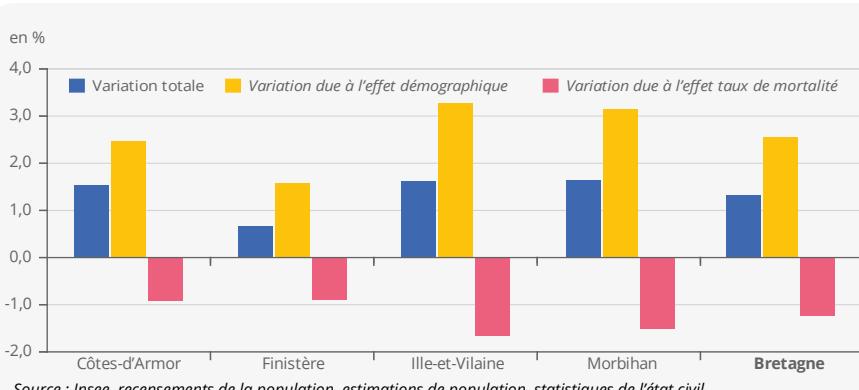
#### Le vieillissement de la population s'accélère

En 2020, l'âge moyen de la population bretonne est de 43,0 ans. Il était de 40,8 ans en 2010. Le vieillissement s'est accéléré (+ 2,2 ans contre + 1,6 an la décennie précédente), notamment avec l'avancée en âge des *baby-boomers*. Sur les dix dernières

#### ► 5. Evolution annuelle du nombre de naissances en Bretagne entre 2010 et 2020, décomposée selon les effets de la démographie et de la fécondité



#### ► 6. Evolution annuelle du nombre de décès en Bretagne entre 2010 et 2020, décomposée selon les effets de la démographie et de la mortalité



Cette baisse est la conséquence, entre autres, d'un creusement du déficit migratoire sur cette tranche d'âge. Par exemple, le nombre de bretons âgés de 25 à 29 ans en 2021 est inférieur à celui des jeunes bretons âgés de 15 à 19 ans en 2011 (159 000 contre 192 000). En 2021, pour l'ensemble des 20-34 ans, ce déficit migratoire est de l'ordre de 56 000 personnes.

Au contraire, pour toutes les générations âgées de 35 à 69 ans en 2021, on observe un excédent migratoire entre 2011 et 2021.

Pour les plus jeunes, tandis que les effectifs des 0-9 ans chutent sous l'effet de la baisse de la natalité, ceux des 10-19 ans augmentent grâce à l'arrivée de familles avec enfants en Bretagne.

## Une baisse historique des mariages en 2020

En 2020, 6 715 mariages ont été célébrés en Bretagne, soit 34 % de moins qu'en

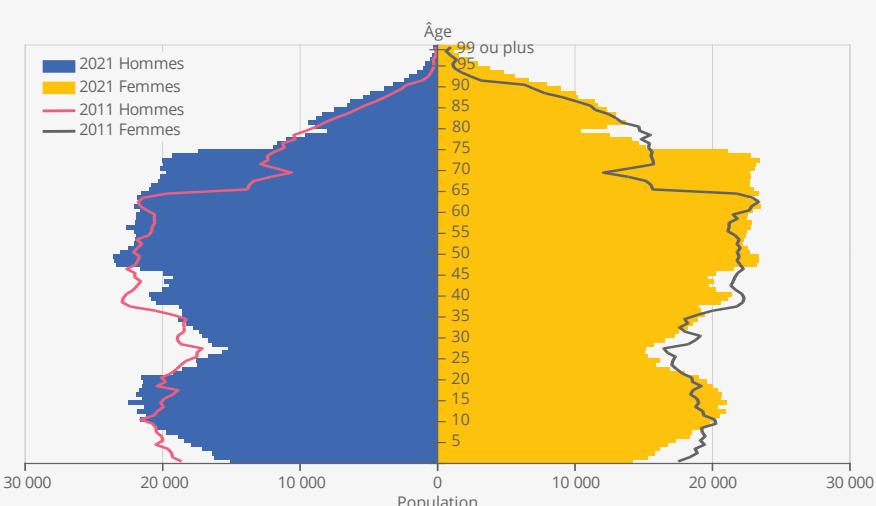
2019. Il s'agit d'un recul historique lié au contexte sanitaire. En effet, les célébrations de mariages ont été interdites durant le confinement du printemps, puis autorisées mais avec une stricte limitation du nombre d'invités. De nombreux mariages ont ainsi été annulés ou reportés.

En 2019, 10 162 mariages avaient été célébrés en Bretagne, dont 2,5 % entre personnes de même sexe. Les mariés bretons étaient en moyenne âgés de 37,0 ans pour les femmes et 39,3 ans pour les hommes. Le poids des remariages, qui concernent un marié sur six, contribue à l'élévation de l'âge moyen au mariage. L'âge moyen au premier mariage est en effet de 34,5 ans pour les femmes et 36,5 ans pour les hommes. ●

Muriel Cazenave, Jean-Marc Lardoux  
(Insee)

 Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► 7. Pyramide des âges de la population bretonne aux 1<sup>ers</sup> janvier 2011 et 2021



Source : Insee, recensements de la population, estimations de population, statistiques de l'état civil.

## ► Au premier semestre 2021, remontée des naissances et hausse marquée des décès

Sur les six premiers mois de l'année 2021, les naissances domiciliées en Bretagne ont augmenté de 2,3 % par rapport au premier semestre 2020. Cette augmentation concerne plus particulièrement la période mars-avril (+ 8,1 % par rapport à mars-avril 2020). Elle traduit un phénomène de rattrapage après un mois de janvier très impacté par les conséquences de la crise sanitaire (- 6,1 %), tandis que le nombre de naissances quotidiennes était redevenu équivalent à celui de 2020 dès le mois de février. La hausse se poursuit en mai-juin, mais à un rythme plus modéré (+ 1,6 % par rapport à mai-juin 2020).

De leur côté, les décès enregistrés ont augmenté de 2,7 % au premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020. La hausse est conséquente entre mars et mai, que ce soit par rapport à 2020 (+ 5,8 %) ou par rapport à 2019 (+ 8,4 %).

## ► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes, ces dernières connaissant, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Le **taux de mortalité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

L'aire d'attraction d'une ville désigne un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle** de population et d'emploi, et d'une **couronne** qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

## ► Pour en savoir plus

- **M. Cazenave, J.-M. Lardoux (Insee),** « 400 naissances de moins et 500 décès de plus en Bretagne en 2020 », *Insee Flash Bretagne*, n° 71 (2021, avr.)
- **C. Beaumel, S. Papon (Insee),** « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n° 1846 (2021, mars)
- **S. Le Minez, V. Roux (Insee),** « 2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans », *Insee Première*, n° 1847 (2021, mars)
- **M. Cazenave, J.-M. Lardoux (Insee),** « Bilan démographique 2019 en Bretagne : légère baisse des naissances et des décès », *Insee Analyses Bretagne*, n° 96 (2020, oct.)

